



**Commission européenne**  
REPRÉSENTATION EN FRANCE

## **SYNTHESE**

### **Europe 2020 :**

#### **Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive**

*Davantage d'emplois et une meilleure qualité de vie ; tels sont les objectifs de la nouvelle stratégie économique Europe 2020. Face à l'impératif de remettre l'économie sur les rails et d'aborder les défis mondiaux de manière cohérente et efficace, Europe 2020 entend marquer un nouveau départ.*

*L'Europe possède de nombreux atouts pour sortir renforcée de la crise économique: une main d'œuvre qualifiée, une base technologique et industrielle forte, son marché intérieur, la monnaie unique. Elle doit utiliser ce potentiel pour libérer la croissance.*

*Adoptée par le Conseil européen du 17 juin 2010, la nouvelle stratégie identifie des objectifs chiffrés dans cinq domaines: l'emploi, la recherche et l'innovation, le changement climatique et l'énergie, l'éducation, la lutte contre la pauvreté.*

*La stratégie Europe 2020 offre un aperçu de ce que sera l'économie sociale de marché européenne au  $xxi^e$  siècle. Elle montre comment l'Union pourra sortir plus forte de la crise et se transformer en une économie intelligente, durable et inclusive avec des niveaux d'emploi, de productivité et de cohésion sociale élevés.*

*Parallèlement, elle jette les bases d'une gouvernance économique plus étroite au sein de l'Union afin de coordonner les efforts et obtenir des résultats durables.*

*NB/ Ce document est une synthèse de la stratégie Europe 2020 et de ses développements depuis sa présentation en mars dernier. Il a été réalisé par la Représentation en France de la Commission européenne. Il est réalisé à titre d'information uniquement et n'a aucune valeur juridique.*

### **Rebondir après la crise**

La récente crise économique, la plus forte que le monde ait connue depuis les années 1930, a entamé les progrès économiques et sociaux de la dernière décennie sur notre continent :

- le produit intérieur brut de l'UE a chuté de 4% en 2009 ;
- la production industrielle est retombée aux niveaux des années 1990 ;
- 23 millions de personnes, soit 10% de la population active, sont sans emploi.

La crise a également dévoilé les faiblesses structurelles de l'Europe en matière économique, en particulier :

- une croissance structurellement plus faible que celle de nos principaux partenaires économiques ;
- des taux d'emploi bien inférieurs à ceux d'autres parties du monde ;
- une accélération du vieillissement démographique, qui accentue les pressions sur nos systèmes de protection sociale.

Parallèlement, les défis mondiaux se font plus pressants :

- l'interdépendance des économies est un avantage pour l'Europe, mais la concurrence des économies développées et émergentes s'intensifie ;
- le système financier mondial doit encore être réformé, et des solutions globales doivent être trouvées pour éviter le retour des déséquilibres dûs à la prédominance du court terme et à des prises de risque excessives ;
- le changement climatique et la pression sur les ressources appellent des mesures énergiques.

Dans ce contexte, l'Europe doit agir collectivement pour éviter le déclin. La crise financière et économique a montré que les États membres sont plus efficaces quand ils agissent de concert. Cependant, les défis à relever sont plus importants qu'avant la récession, alors même que les marges de manœuvre sont plus limitées.

D'où la nécessité d'un plan de réformes cohérent, afin d'effacer les pertes récentes, gagner en compétitivité, dynamiser la productivité et mettre l'UE sur la voie de la prospérité.

### **Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive**

Europe 2020 vise à faire en sorte que la sortie de crise soit un point d'entrée dans une économie nouvelle. Trois priorités en constituent le cœur :

- *une croissance intelligente*, fondée sur la connaissance et l'innovation ;
- *une croissance durable*, assise sur une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive ;
- *une croissance inclusive*, à travers un fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Ces trois priorités, qui se renforcent mutuellement, donnent un aperçu de ce que sera l'économie sociale de marché européenne au XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Des objectifs mesurables**

Afin de guider les efforts et orienter les progrès, l'Union a également fixé un nombre limité de grands objectifs pour 2020. Leur définition, proposée par la Commission européenne, a été confirmée par le Conseil européen du 17 juin 2010.

Il s'agit d'objectifs mesurables dans cinq domaines : l'emploi, la recherche et l'innovation, le changement climatique et l'énergie, l'éducation, et la lutte contre la pauvreté :

- **75% de la population âgée de 20 à 64 ans devrait avoir un emploi.** Sachant que le taux d'emploi dans l'Union est actuellement de 69%, l'objectif pourrait être atteint en 2020 par une plus grande participation des femmes, des travailleurs âgés et une meilleure intégration des migrants dans la main-d'œuvre;
- **3% du PIB de l'UE devrait être investi dans la recherche et l'innovation.** À cette fin, les conditions de la recherche et développement (R&D) privée au sein de l'UE seront améliorées. La Commission européenne élaborera un indicateur portant sur l'intensité de la R&D et de l'innovation ;
- **Les objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie doivent être atteints.** L'Union réduira ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % par rapport aux niveaux de 1990 (voire de 30 % dans le cadre d'un accord mondial global), fera passer la part des sources d'énergie renouvelable dans sa consommation finale d'énergie à 20 % et accroîtra de 20 % son efficacité énergétique ;
- **Le niveau d'éducation devra être rehaussé.** Il s'agira de réduire à 10% le taux d'abandon scolaire (actuellement de 15%) et de porter à 40% la proportion des personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent ;
- **L'inclusion sociale devra être favorisée,** en particulier à travers la réduction de la pauvreté, de façon à ce que 20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion.

Afin de garantir que chaque État membre adapte la stratégie Europe 2020 à sa situation particulière, les objectifs de l'UE seront transposés en trajectoires et en objectifs nationaux reflétant la situation actuelle de chaque État membre et le niveau d'ambition qu'il se fixe dans le cadre de l'effort général de l'UE.

### **Sept initiatives phare**

En plus des efforts des États membres, la Commission proposera un ensemble d'actions au niveau de l'UE. La conjugaison d'efforts nationaux et communautaires permettra un renforcement mutuel.

Sept initiatives phare viseront à stimuler les progrès dans chaque thème prioritaire d'Europe 2020 :

#### *Une croissance intelligente*

- « **Une Union pour l'innovation** » vise à améliorer les conditions-cadres et l'accès aux financements pour la recherche et l'innovation afin de garantir que les idées innovantes puissent être transformées en produits et services créateurs de croissance et d'emplois ;
- « **Jeunesse en mouvement** » renforcera la performance des systèmes éducatifs et facilitera l'entrée des jeunes sur le marché du travail ;
- « **Une stratégie numérique pour l'Europe** » a pour but d'accélérer le déploiement de l'Internet à haut débit afin que les entreprises et les ménages tirent parti des avantages d'un marché numérique unique ;

Une croissance durable

- « **Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources** » vise à découpler la croissance économique de l'utilisation des ressources, à favoriser le passage vers une économie à faible émission de carbone, à accroître l'utilisation des sources d'énergie renouvelable, à moderniser notre secteur des transports et à promouvoir l'efficacité énergétique ;
- « **Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation** » vise à améliorer l'environnement des entreprises, notamment des PME, et à soutenir le développement d'une base industrielle forte et durable, à même d'affronter la concurrence mondiale ;

Une croissance inclusive

- « **Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois** » vise à moderniser les marchés du travail et à permettre aux personnes de développer leurs compétences tout au long de leur vie afin d'améliorer la participation au marché du travail et d'établir une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois, y compris en favorisant la mobilité professionnelle ;
- « **Une plateforme européenne contre la pauvreté** » cherchera à garantir une cohésion sociale et territoriale telle que les avantages de la croissance et de l'emploi sont largement partagés et que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale se voient donner les moyens de vivre dans la dignité et de participer activement à la société.

Une première initiative phare d'Europe 2020, la stratégie numérique pour l'Europe, a été présentée par la Commission européenne le 19 mai 2010 et les six autres le seront d'ici la fin de l'année.

### **Exemples d'actions concrètes**

Concrètement, que peut-on attendre d'Europe 2020 ? Au-delà des principes généraux et de l'architecture générale de la stratégie, de nombreuses mesures qui concernent directement le monde économique et les citoyens peuvent être d'ores et déjà présentées.

#### L'apport pour les entreprises

Europe 2020 pourrait bénéficier aux acteurs économiques, notamment les petites et moyennes entreprises, à travers de nombreuses mesures visant à libérer le potentiel de croissance du continent. On peut citer, par exemple :

- **la mise en place d'un brevet européen unique** et d'une juridiction unique spécialisée en matière de brevet. À l'heure actuelle, il est 11 fois plus cher de

déposer un brevet en Europe qu'aux États-Unis. Le nouvel outil réduira significativement cet écart ;

- **des incitations pour l'innovation** : les dépenses de R&D représentent 2% du PIB en Europe, alors qu'elles atteignent 2,6% aux États-Unis et 3,4% au Japon. Des mécanismes incitatifs, y compris fiscaux, seront mis en place pour favoriser le niveau d'investissement du secteur privé. D'autre part, les liens entre l'enseignement supérieur, l'industrie et l'innovation seront promus ;
- **le développement du commerce électronique** : 150 millions d'Européens (un sur trois) achètent en ligne, mais le commerce transfrontalier ne séduit que 30 millions d'entre eux. L'Agenda numérique, qui prévoit de renforcer les droits des consommateurs ainsi que la sécurité des transactions, devrait libérer le potentiel du marché intérieur dans ce domaine ;
- **Moins de frais administratifs** : la révision de la directive sur les délais de paiement devrait renforcer les droits des entreprises en cas de retard, et leur permettre de mieux résister à des clauses commerciales abusives. Des intérêts de retard, ainsi que le paiement des frais de recouvrement, pourraient leur être garantis ;
- **Plus d'opportunités pour les PME** : les petites et moyennes entreprises devraient avoir un meilleur accès à la protection de la propriété intellectuelle.

#### Des initiatives pour les salariés

Pour parvenir à porter à 75% le taux d'emploi des 20-64 ans, Europe 2020 prévoit des mesures diversifiées en matière de formation, de mobilité, ou de développement de nouvelles qualifications. Par exemple :

- **Les programmes d'éducation et de formation**. Par l'intermédiaire du Fonds social européen, l'UE consacre 10 milliards d'euros par an à des actions de formation professionnelle, au bénéfice de 9 millions de personnes. Elle aide 2 millions de personnes à trouver un nouvel emploi ;
- **La mobilité européenne**. Une politique innovante de promotion des migrations de travail, répondant de manière flexible aux besoins des marchés du travail, sera promue. La mobilité intra-européenne sera facilitée, notamment à travers le système EURES.
- **de nouvelles qualifications pour de nouveaux emplois** : d'ici 2020, 16 millions de nouveaux emplois requerront un niveau élevé de qualification, alors que la demande pour les emplois faiblement qualifiés baissera de 12 millions. L'UE agira pour faciliter l'ajustement entre emplois et qualifications. Elle promouvra notamment les échanges de bonnes pratiques et la mise en commun des efforts de formation entre les États membres ;
- **2,8 millions d'emplois verts** : la mise en œuvre des objectifs de l'UE en matière de croissance propre devrait créer de nombreux emplois dans le secteur des énergies renouvelables ;

#### Des atouts pour les jeunes

Améliorer l'éducation est un des objectifs principaux de la stratégie Europe 2020. Sa mise en œuvre aura une influence positive tant sur la situation personnelle des jeunes que sur le niveau de croissance de l'Union.

- **Renforcer la mobilité étudiante**: dans le cadre de l'initiative phare "Jeunesse en mouvement", l'UE intégrera et renforcera ses programmes de mobilité et de coopération universitaire (Erasmus, Erasmus Mundus, Tempus et Marie Curie). Le programme Erasmus donne un coup de pouce à la mobilité de 180 000 étudiants par an. Ce chiffre devrait augmenter à l'avenir ;
- **La modernisation des universités** : la Commission prévoit de renforcer la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur, élément-clé pour une croissance intelligente ;
- **L'emploi des jeunes** : Europe 2020 assurera la promotion de l'entrepreneuriat par des programmes de mobilité pour les jeunes professionnels, mais aussi la reconnaissance de l'apprentissage formel et non formel. Un cadre pour l'emploi des jeunes devrait faciliter, avec les États membres et les partenaires sociaux, l'entrée des jeunes sur le marché du travail, via des contrats d'apprentissage, des stages ou une mobilité européenne (« Ton premier job EURES »).

### **Une gouvernance renforcée**

L'ensemble des politiques, des outils, de la législation ainsi que des instruments financiers de l'Union sera mobilisé pour atteindre les objectifs de la stratégie. La Commission renforcera ses politiques et ses instruments principaux, notamment le marché unique, le budget et le programme économique extérieur de l'Union, pour se consacrer prioritairement à la réalisation des objectifs d'Europe 2020.

Par ailleurs, Europe 2020 tire les leçons de la stratégie de Lisbonne, en définissant des modalités de suivi plus ciblées, et en cherchant à favoriser l'appropriation des processus par l'ensemble des acteurs. **La nouvelle stratégie s'inscrit, en outre, dans un contexte de renforcement de la gouvernance économique de l'Union européenne et de la zone euro.**

### Un suivi plus efficace

Les États membres établiront des **programmes nationaux de réforme**, dans lesquels ils exposeront de manière détaillée les actions qu'ils entreprendront pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie, en mettant l'accent sur les efforts visant à réaliser les objectifs nationaux ainsi que sur les mesures destinées à lever les freins à la croissance au niveau national.

Comme le propose la Commission européenne dans sa communication du 30 juin 2010, la mise en œuvre d'Europe 2020 et les procédures du pacte de stabilité et de croissance seront synchronisées.

Pour cela la Commission suggère la mise en place d'une procédure de surveillance renforcée, à la fois des politiques budgétaires, macro-économiques et des réformes structurelles des

États membres : le "**semestre européen**". La présentation simultanée, au printemps de chaque année, des programmes de stabilité et de convergence et des programmes nationaux de réforme devrait permettre une coordination européenne par anticipation et une meilleure surveillance de la mise en place de la stratégie. Le pacte de stabilité et de croissance serait parallèlement renforcé, à la fois sur ses volets préventif et correctif.

Au-delà de la surveillance budgétaire, la Commission souhaite que l'UE s'attaque aux déséquilibres macro-économiques entre les États membres, qui affaiblissent la cohésion de du continent et, notamment de la zone euro.

### De nouvelles lignes directrices intégrées

La stratégie Europe 2020 sera institutionnalisée dans un ensemble de **lignes directrices intégrées**.

Selon la recommandation du Conseil Affaires économiques et financières du 13 juillet 2010, les nouvelles lignes directrices, qui seront formellement adoptées en octobre, seront au nombre de 10 (au lieu de 24 dans le cadre de la stratégie de Lisbonne) :

- garantir la qualité et la viabilité des finances publiques;
- résorber les déséquilibres macroéconomiques;
- réduire les déséquilibres dans la zone euro;
- optimiser le soutien à la recherche-développement et à l'innovation, mieux le coordonner avec les actions de formation et libérer le potentiel de l'économie numérique;
- favoriser une utilisation plus efficace des ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- améliorer l'environnement des entreprises et des consommateurs et moderniser la base industrielle afin d'assurer le bon fonctionnement du marché intérieur;
- accroître la participation au marché du travail et diminuer le chômage structurel;
- développer une main-d'œuvre qualifiée en mesure de répondre aux besoins du marché du travail, promouvoir des emplois de qualité et l'éducation et la formation tout au long de la vie;
- rendre les systèmes d'éducation et de formation plus performants à tous les niveaux et augmenter la participation à l'enseignement supérieur;
- promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté.

Dans ce cadre, des recommandations politiques pourront être adressées aux États membres, tant dans le contexte de l'élaboration des rapports par pays que dans le cadre de l'approche thématique d'Europe 2020. Ces recommandations seront précises et fixeront un calendrier d'action pour le pays concerné.

### Une meilleure appropriation de la stratégie

Le Conseil européen s'appropriera pleinement la nouvelle stratégie et en sera le point de référence. Il procédera, une fois par an, à **une évaluation globale des progrès réalisés**, tant

au niveau de l'UE que sur le plan national, dans la mise en œuvre d'Europe 2020. Le Conseil européen tiendra périodiquement des débats sur la situation économique et les principales priorités de la stratégie. Les formations sectorielles du Conseil auront un rôle stratégique à jouer dans le cadre de la mise en œuvre des priorités thématiques.

Pour sa part, la Commission européenne suivra les progrès dans la réalisation des objectifs, facilitera les échanges politiques et fera les propositions nécessaires pour orienter l'action et faire avancer les initiatives phare de l'UE.

Le Parlement européen aura également un rôle central, non seulement en tant que co-législateur, mais aussi comme force motrice capable de mobiliser les citoyens et les parlements nationaux.

Une partie importante de la stratégie sera mise en œuvre **par les autorités nationales, régionales et locales des Etats membres de l'UE**, en associant les parlements nationaux, les partenaires sociaux et la société civile. D'autre part, des actions de sensibilisation sur la nécessité des réformes seront conduites auprès des citoyens européens.

### ***Calendrier de mise en œuvre d'Europe 2020***

Les États membres doivent à présent agir pour mettre en œuvre les priorités d'Europe 2020 à leur niveau. En concertation étroite avec la Commission, ils devraient arrêter rapidement leurs objectifs nationaux, en tenant compte des positions de départ et des situations qui sont les leurs, et conformément à leurs procédures nationales de décision. Ils devraient également recenser les principaux freins à la croissance et indiquer, dans leurs programmes nationaux de réforme, comment ils entendent s'y attaquer. Les progrès accomplis dans la réalisation des grands objectifs seront examinés à intervalles réguliers.

Toutes les politiques communes, y compris la politique agricole commune et la politique de cohésion, appuieront la stratégie. Des efforts devraient être déployés pour s'attaquer aux principaux freins à la croissance à l'échelon de l'UE, y compris ceux qui ont trait au fonctionnement du marché intérieur et aux infrastructures, ainsi que pour répondre à la nécessité d'une politique énergétique commune et d'une nouvelle politique industrielle ambitieuse.

Le Conseil européen estime notamment nécessaire qu'à la faveur d'un large éventail d'initiatives, le marché intérieur européen franchisse un nouveau cap. Dans ce cadre, la Commission a l'intention de traduire en mesures concrètes les conclusions du rapport de Mario Monti sur une nouvelle stratégie pour le marché unique. Le thème sera à l'ordre du jour du Conseil européen de décembre 2010.

### **Les principales étapes**

**Automne 2010 – Printemps 2011** : La Commission européenne présentera l'ensemble des sept initiatives phares de la stratégie

**Octobre 2010** : adoption formelle par le Conseil des lignes directrices intégrées après consultation du Parlement européen.

**Novembre 2010** : présentation des programmes nationaux de réforme des États membres, suite à un dialogue avec la Commission. Les programmes nationaux incluront un scénario macro-économique, la définition d'objectifs nationaux et des mesures pour y parvenir, ainsi que des moyens budgétaires mobilisés.

**Début 2011** : lancement du premier cycle de surveillance de la mise en œuvre d'Europe 2020 dans le cadre du « semestre européen ».

*NB/ Ce document est une synthèse de la stratégie Europe 2020 et de ses développements depuis sa présentation en mars dernier. Il a été réalisé par la Représentation en France de la Commission européenne. Il est réalisé à titre d'information uniquement et n'a aucune valeur juridique.*